

Vaccination Covid-19 : le Conseil départemental du Puy-de-Dôme attribue un chéquier MobiPlus supplémentaire aux plus de 75 ans ne vivant pas en Ehpad, isolés et sans moyen de locomotion

Très engagé dans la campagne de vaccination contre la Covid-19, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a décidé d'accorder un chéquier MobiPlus supplémentaire d'une valeur de 60€ aux personnes âgées de plus de 75 ans qui auraient épuisé l'intégralité de leurs chèquiers avant la fin de l'année 2021, sous conditions : ne pas résider en Ehpad, ne pas avoir de moyen de locomotion et être isolé. Ce chéquier leur permettra de payer les taxis (partenaires de l'opération), bus du réseau interurbain et Bus des Montagnes afin de se rendre dans un centre de vaccination.

Les bénéficiaires recevant habituellement deux chèquiers MobiPlus par an (chèques mobilité d'une valeur totale de 120€), pourront faire la demande de ce troisième chéquier en remplissant le formulaire habituel mis en ligne sur le site internet du Conseil départemental : <https://www.puy-de-dome.fr> rubrique transports – MobiPlus ou en se rendant directement dans les Centres d'action médico-sociale, les Centres Locaux d'Information et de Coordination Gériatrique (CLIC), ou encore dans les mairies du département.

La volonté du Département étant d'assurer au mieux les déplacements des personnes âgées de plus de 75 ans vers un centre de vaccination.



A propos de MobiPlus

MobiPlus est un dispositif proposé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour faciliter les déplacements des personnes de plus de 75 ans, des bénéficiaires du RSA et des personnes de moins de 26 ans accompagnées par une mission locale. Se présentant sous forme de chéquier, il se veut complémentaire du Bus des Montagnes et du réseau interurbain.